

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

71063

Objet

Membres du Conseil
Municipal pour faire
partie du Comité de
Jumelage

DATE DE CONVOCATION

26 avril 1971

DATE D'AFFICHAGE

26 avril 1971

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 20

Nombre de votants 24

SOUS-PRÉFECTURE - ROCHEFORT
ARRIVÉE LE
10. MAI 1971
DÉLIBÉRATION EXÉCUTOIRE
(Art. 46 du C. M.)

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante et onze
le trente avril à 20 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M^e DUFOUR

Etaient présents : MM. DUFOUR, TETARD, Melle FOUCHE, MM. STIPAL,
BUJARD, COLLE, NAULIN, LARGETEAU, MONTRON, RIVIERE, LACHAUD,
DOMECQ, BROTRÉAU, BERLAND, LANDRY, BOUCHET, BARRIERE, PAPEAU,
M^{me} FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BARDE par M^e DUFOUR
DELAIR par M. MONTRON
M^{me} BIDEAU par M. TETARD (jusqu'à 22 heures)

Absents : MM. TAP par M. BOUTET.

de LIPKOWSKI, Maire
DOIREAU, BUCHET.

M LANDRY

a été élu Secrétaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉSIGNE :

- MM. BOUTET, COLLE, BUCHET, LANDRY, DOIREAU, BOUCHET, comme
membres pour faire partie du Comité de Jumelage.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,